

Communication

Décisions du Conseil municipal du 31 mars 2026

Tavannes, le 1er avril 2026

À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune.

- **Adoption de l'Ordonnance tarifaire de la Crèche municipale :** Le Conseil municipal a accepté d'adapter l'ordonnance tarifaire, notamment en portant l'âge du tarif bébé à 18 mois (CHF 170.-) et en ajustant le supplément pour enfants présentant des besoins particuliers, afin de se conformer aux nouvelles exigences cantonales et aux conditions d'octroi des aides.
- **Nomination d'une vice-directrice à l'école secondaire :** Le Conseil municipal a procédé à la nomination de Madame Lisa Roulin en tant que vice-directrice à un taux de 10%.

Secrétariat municipal

Alexis Bourgeois

